

LA CONDITION DE L'ENSEIGNANT QUÉBÉCOIS

LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS

QUI SONT-ELLES ? QUI SONT-ILS ?

par Roger A. Cormier, Claude Lessard
Louis Toupin et Paul Valois

NDLR. Roger A. Cormier est du Centre de recherche et d'évaluation éducationnelle, Claude Lessard est professeur agrégé et directeur de la Section Éducation comparée et Fondements de l'éducation de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, Paul Valois et Louis Toupin sont agents de recherche et de planification socio-économique au Service de la recherche du Secteur de la planification au ministère de l'Éducation. Les résultats détaillés de l'étude sont ou seront publiés dans une série de 9 volumes sous le titre générique Les enseignantes et les enseignants du Québec : une étude socio-pédagogique. Les autres thèmes traités dans l'étude sont les caractéristiques démographiques, culturelles et professionnelles, les valeurs éducationnelles, le vécu professionnel, la tâche et le milieu de travail idéaux et la perception et les attentes face au futur. Nous nous excusons auprès des enseignantes quand nous parlons d'elles et de leurs collègues masculins en n'utilisant que des termes masculins, comme celui d'enseignant.

Dans le cadre d'une recherche réalisée par le Service de la recherche du ministère de l'Éducation, nous avons tenté de dégager certaines caractéristiques démographiques, socio-culturelles et professionnelles des enseignantes et enseignants du Québec, francophones et anglophones, des niveaux primaire et secondaire des secteurs public et privé. Les résultats que nous présentons sous forme de faits saillants sont extraits du troisième volume de notre rapport de recherche.

À la fin du mois de mai 1978, nous avons adressé par la poste un questionnaire à 3 917 enseignants. Plus de 2 800 retournèrent le questionnaire, soit près de 75%. Les réponses de ces 2 800 enseignants sont représentatives de celles qu'auraient données les quelque 75 000 enseignants qui formaient alors la population que nous voulions étudier.

Nous avons regroupé les caractéristiques d'abord en fonction de quatre variables de base : le sexe, le niveau d'enseignement, le secteur d'enseignement (privé, public) et la langue d'usage (française et anglaise). Les sections suivantes mettront en évidence les caractéristiques démographiques, socio-culturelles et professionnelles des enseignants.

Quelques caractéristiques fondamentales

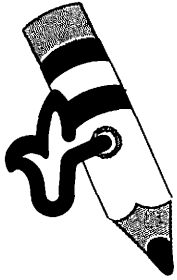
- Des 2 798 sujets rejoints par notre enquête, 64% sont des femmes et 34% sont des hommes.
- 46% enseignent au niveau primaire et 54% au niveau secondaire. La baisse de la natalité au Québec depuis une dizaine d'années combinée avec les ratios maître-élèves différents aux niveaux primaire et secondaire et l'application du Décret tenant lieu de convention collective en 1973-74, rendent probablement compte de cette proportion relativement faible des effectifs du niveau primaire par rapport à ceux du niveau secondaire.
- 93% des sujets sont à l'emploi d'une commission scolaire et 7% travaillent dans le secteur privé.
- 88% déclarent avoir le français comme langue d'usage et 12% se disent anglophones.
- 87% des maîtres du niveau primaire sont des femmes, alors que 57% des enseignants du niveau secondaire sont des hommes. L'enseignement au niveau primaire semble donc encore aujourd'hui constituer un métier féminin alors qu'au niveau secondaire, on est plus proche

d'une égale représentation des hommes et des femmes.

- 81% des enseignants du secteur privé oeuvrent au niveau secondaire. À peine 19% sont dans une école primaire. Dans le secteur public, il y a légèrement plus d'enseignants au secondaire (52%) qu'au primaire (48%).

Les caractéristiques démographiques

- L'âge moyen des enseignants est de 38 ans. Compte tenu de l'expansion du système scolaire dans les années 1950 et 1960 et de sa décroissance dans les années 1970, le personnel enseignant est un personnel qui vieillit.
- La très grande majorité des répondants sont laïcs (90%). Les religieux sont proportionnellement davantage présents dans le secteur privé où ils forment 29% du personnel, soit une proportion cinq fois plus grande que dans le secteur public.
- Près de 70% des enseignants sont mariés alors que 26% sont célibataires.
- Tout près du tiers du personnel enseignant habite dans la région métropolitaine de Montréal. 39% habitent, par ailleurs, dans de petites municipalités : 18% résident dans des villes de 5 000 à 20 000 habitants et 21% dans des villages (5 000 habitants ou moins) et à la campagne.
- Les enseignants anglophones sont concentrés dans la région métropolitaine de Montréal (55%).
- Une majorité du corps enseignant (52%) a passé sa jeunesse dans un village ou une agglomération de moins de 5 000 habitants (39%) ou dans une petite ville comprenant entre 5 000 et 20 000 habitants (13%).
- Toute proportion gardée, deux fois plus d'anglophones (35%) que de francophones (18%) ont passé leur jeunesse dans la région métropolitaine de Montréal. Par ailleurs, 36% des enseignants anglophones résidaient ailleurs qu'au Québec, au Canada ou à l'étranger, au cours de leur jeunesse.
- Une majorité des enseignants habitent le même type d'agglomération qu'au cours de leur jeunesse (55%). 34% ont déménagé vers une plus grande ville et 10% ont parcouru le chemin inverse, soit d'une grande ville vers un coin du Québec moins peuplé.
- 83% des mères et 86% des pères des enseignants n'ont pas poursuivi ou n'ont pu poursuivre, pour



L'ENSEIGNANT CONTAMINÉ PAR LA BUREAUCRATIE

Là d'abord où la tâche du professeur se complique dans une telle structure bureaucratique, c'est que cette structure impose à l'enseignant de récupérer de maintes façons sa propre autonomie en accentuant la professionnalisation de sa discipline, de sorte que son allégeance sera en fin de compte davantage acquise à sa discipline qu'à l'institution qui l'emploie. Il aura donc tendance à considérer sa tâche en vase clos, à l'intérieur de sa seule discipline — ce qui entraînera un appauvrissement de ses multiples autres rôles académiques qui deviendront alors marginaux par rapport à sa tâche de spécialiste d'une discipline particulière. Le résultat ne saurait être autre qu'une certaine désaffection vis-à-vis de la formation générale de l'étudiant. Ce phénomène de déplacement d'allégeance se traduit évidemment par une bureaucratisation parallèle du poste de professeur, alors que le rôle de l'enseignant semblerait au contraire exiger de la part de celui-ci un comportement aux antipodes de l'approche impersonnelle du système bureaucratique. Les étudiants d'une classe ne sont pas des légumes rangés sur un étalage selon une catégorie de grosseur et de qualité.

une raison ou une autre, leurs études au-delà du niveau secondaire. De plus, les enseignants anglophones ont tendance à avoir des parents plus scolarisés que ceux des francophones.

- Les origines socio-économiques du corps enseignant peuvent être qualifiées dans l'ensemble de modestes. En effet, 66% des enseignants rejoins par le sondage proviennent de la classe agricole et de la classe ouvrière. Peu d'entre eux proviennent d'un milieu de cols blancs. Les anglophones ont tendance à avoir des origines socio-économiques plus élevées que les francophones.
- 23% des enseignants mariés n'ont pas d'enfants, 22% en ont un, 30% en ont deux et 23% trois ou plus.
- La langue maternelle de la très grande majorité des répondants est le français (86%). C'est l'anglais pour 10% des sujets.
- Certains sujets déclarent utiliser une autre langue que leur langue maternelle. Ce sont des cas de transferts linguistiques. Il y en a peu (2%) dans notre population. Dans l'ensemble, ils sont relativement favorables au groupe francophone.

Les caractéristiques socio-culturelles

- Parmi les enseignants mariés, c'est surtout la femme qui voit au soin des enfants et aux tâches domestiques. Cette situation n'est pas tellement

modifiée par le fait que les conjoints ont tous deux un travail rémunérateur à temps complet.

- La plupart (67%) des enseignants sont membres d'un groupement ou d'une association volontaire ; une légère majorité d'entre eux (53%) se considèrent comme actifs (assez ou beaucoup) dans l'une ou l'autre des organisations, alors que 30% se perçoivent comme inactifs (pas du tout ou peu actifs).
- Si la presque totalité du corps enseignant déclare appartenir à une religion précise (catholique (87%), protestante (5%), juive (1%)), la pratique religieuse, par ailleurs, a moins d'adeptes. En effet, 52% des enseignants ne sont pas ou sont peu pratiquants, alors que 12% des enseignants assistent quelques fois par mois à un office religieux et 35% y assistent une fois ou plus par semaine. Il y a donc un noyau important, quoique non majoritaire, d'enseignants fortement pratiquants sur le plan religieux.
- Ce sont les enseignants catholiques qui sont les plus pratiquants. En effet, 53% des enseignants catholiques, comparativement à 28% des enseignants protestants peuvent être considérés comme pratiquant leur religion (c'est-à-dire qu'ils assistent à un office religieux quelques fois par mois ou une fois ou plus par semaine).
- Alors que le personnel enseignant francophone est homogène en ce qui concerne l'appartenance religieuse (94% des francophones sont catholiques), le personnel enseignant anglophone est hétérogène en ce domaine : 40% sont catho-

ques, 38% sont protestants et 11% sont sans appartenance religieuse.

Les caractéristiques professionnelles

- Le personnel enseignant compte 19% de ses membres dont la mère a déjà enseigné et 2% dont le père a déjà fait de même.
- Presque la moitié du corps enseignant actuel (46%) a déjà été, au cours de son adolescence, moniteur de terrains de jeux ou a exercé, au début de sa vie adulte, certaines responsabilités auprès des jeunes. 27% ont été moniteurs pendant l'adolescence et 32% ont assumé diverses responsabilités, dont des activités dans le milieu de l'enseignement, au début de leur vie adulte.
- Pour la très grande majorité (79%) des répondants, l'enseignement constitue la seule et unique carrière. Seulement 13% des enseignants actuels ont exercé un autre métier avant d'enseigner, et ce, pour plus de deux ans. Par ailleurs, 53% des enseignants au secondaire professionnel ont exercé un autre emploi avant d'enseigner, et pour la plupart, pendant de nombreuses années.
- Le personnel enseignant a eu, dans son ensemble, tendance à choisir l'enseignement comme carrière assez tôt dans la vie. En effet, 63% des professeurs ont opté pour l'enseignement avant, pendant ou à la fin des études secondaires. Les femmes et le personnel enseignant du niveau primaire ont davantage choisi l'enseignement tôt dans l'existence.
- Les trois quarts des enseignants ne remettent pas en cause leur décision et le choix fait d'enseigner. 14% des enseignants ne savent pas s'ils prendraient la même décision aujourd'hui et 11% feraient un choix différent.
- Il y a autant d'enseignants qui ont été attirés par une autre profession avant de débiter dans l'enseignement qu'il y en a qui ne l'ont pas été. Par ailleurs, l'attraction pour d'autres professions diminue une fois la carrière dans l'enseignement débutée. En effet, 60% des enseignants ont déclaré qu'une fois dans l'enseignement, ils ont peu ou pas du tout été attirés par une autre profession ; 18% l'ont été plus ou moins et 22% l'ont été assez et beaucoup.
- Pour 81% du personnel enseignant, l'enseignement engendre davantage de tension nerveuse que d'autres carrières professionnelles. Pour 77% des répondants, il exige plus d'aptitudes au plan des relations humaines. C'est un métier moins monotone selon 59% des sujets, moins prestigieux selon 46%, et plus facile à combiner avec la vie familiale aux dires de 53% des enseignants. Telle est en gros la représentation de l'enseignement que se font ceux qui le pratiquent.
- Les deux tiers (65%) du personnel enseignant marié ont une conjointe ou un conjoint occupant un emploi à temps plein et rémunéré. Huit enseignantes sur dix (parmi celles qui sont mariées) ont un conjoint qui a un emploi à temps complet. 42% des hommes mariés ont une conjointe qui travaille à temps plein.
- 35% des enseignants dont le conjoint travaille à temps plein partagent la même profession, c'est-à-dire l'enseignement, avec leur conjoint.
- La très grande majorité, 86% des enseignants, nous ont déclaré ne pas exercer de métier parallèle rémunéré. Parmi les 14% d'enseignants qui exercent un métier parallèle, notons qu'un bon nombre (47%) exercent ce métier au niveau de l'éducation des adultes (37%) ou en éducation en général (10%). L'exercice d'un métier parallèle rémunéré est donc peu répandu au sein du personnel enseignant et, lorsqu'il existe, il n'est pas très loin de l'éducation : enseignement au niveau de l'éducation des adultes pour l'ensemble et pratique d'un métier pour les enseignants du secteur professionnel.
- La plupart des enseignants (61%) n'ont jamais enseigné à un autre niveau que celui où ils travaillent présentement. 62% n'ont jamais donné de cours au niveau de l'éducation des adultes, alors que 31% l'ont fait occasionnellement, souvent ou très souvent depuis le début de leur carrière.
- 19% des enseignants rejoints par notre enquête ont été déclassifiés ou décertifiés : 10% ont été déclassifiés, 7% ont été décertifiés et 2% ont été à la fois décertifiés et déclassifiés¹.
- 61% des sujets n'ont jamais, au cours des cinq dernières années, occupé un poste électif au sein de leur syndicat ; 15% l'ont fait une année, 9% deux, et 8% plus de deux années.
- Les trois quarts (77%) des enseignants se disent engagés fortement (51%) ou très fortement (26%) par rapport à leur tâche. À peine 1% se déclarent peu ou très peu engagés et 21% se disent moyennement engagés.
- Une légère majorité (55%) des enseignants projettent de faire dans l'avenir ce qu'ils font

1. Ces résultats sous-estiment ou sur-estiment probablement le nombre réel des enseignants qui ont été déclassifiés ou décertifiés et ce, pour diverses raisons.



LE SPÉCIALISTE D'ARTS PLASTIQUES : AMUSEUR PUBLIC OU DÉCORATEUR ?

On demande donc souvent au spécialiste en arts plastiques de faire de la rééducation, mais sans concession au niveau du nombre d'étudiants par groupe. Il se retrouve donc dans l'atelier avec des groupes de trente et plus. On ne tient pas compte aussi dans sa tâche de la manipulation du matériel. Il doit tout faire seul, alors que les enseignants en sciences ont un appareil. On ignore aussi qu'il doit poursuivre sa propre démarche créatrice pour ressourcer son enseignement. S'il résiste à la tâche, c'est qu'il a une santé de fer, et, s'il lui reste de l'énergie pour participer à l'élaboration d'un projet éducatif, c'est qu'il est un surhomme. C'est pourquoi il sombre souvent dans un pessimisme sclérosant, résultat de ses déceptions comme artiste et éducateur. Les enseignants en général ne posent pas souvent des gestes positifs qui revaloriseraient le rôle du spécialiste en arts ; trop souvent encore, et cela douze ans après le rapport Rioux, celui-ci est considéré comme un amuseur public ou un décorateur. C'est à peine si on le consulte pour les activités culturelles quand on ne va pas jusqu'à offrir dans ces activités des techniques qui relèvent du programme d'arts plastiques et qui ne sont pas nécessairement données par des spécialistes dans ce domaine. Le livre orange qui servira sans doute de béquilles aux projets éducatifs, n'améliore pas la situation des arts plastiques. Il réduit le temps accordé aux arts de 250 minutes à 150, temps qui devra être consacré à l'apprentissage de quatre disciplines soit : musique, art dramatique, danse et arts plastiques.

présentement. 15% désirent davantage de responsabilités pédagogiques et près de 20% souhaitent quitter l'enseignement et la classe pour une carrière administrative dans une commission scolaire ou pour un organisme d'éducation autre qu'une commission scolaire. Enfin, 11% désirent quitter complètement, pour une raison ou une autre, le domaine de l'enseignement et de l'éducation.

- Près de 60% des enseignants ont entre 15 et 17 ans de scolarité officiellement reconnue. Le quart du personnel (26%) a 14 ans ou moins de

scolarité et 16% ont 18 années et plus de scolarité officiellement reconnue. Les enseignants et le personnel enseignant du niveau secondaire sont plus scolarisés que les enseignantes et le personnel enseignant du niveau primaire.

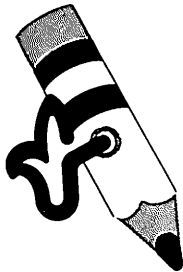
- 62% des enseignants francophones possèdent un brevet A général (13%), un brevet A option (22%) ou un brevet d'enseignement spécialisé (27%). 4% ont un permis de probation. D'autre part, près de la moitié (49%) ont un diplôme autre que la qualification légale. En effet, 32% ont un baccalauréat, 8% une licence, 3% possèdent une maîtrise ou un doctorat et 6% détiennent un autre type de diplôme. Ces diplômes, les répondants les ont obtenus en pédagogie (9%), en sciences de l'éducation (15%), dans une discipline d'enseignement (19%) ou dans un autre domaine (6%).
- 60% des enseignants rejoints par notre enquête ont plus de 10 ans d'expérience ; 24% ont entre 6 et 10 ans d'expérience. Peu d'enseignants sont des débutants : à peine 16% ont 5 ans ou moins d'expérience et seulement 7% des répondants sont dans leur première ou seconde année d'expérience.
- La plupart (48%) des enseignants demeurent relativement près de leur école (à deux milles ou moins). Le tiers (32%) habite à plus de cinq milles.
- Les deux tiers (65%) du corps enseignant habitent présentement à moins de 30 milles d'un campus universitaire.
- La très grande majorité des enseignants (83%) ont reçu, avant de débiter dans l'enseignement, une formation en pédagogie ou en sciences de l'éducation. Parmi ceux-ci, les deux tiers (65%) ont obtenu leur formation au sein d'une école normale. L'université a été le lieu de formation initiale pour 27% de ceux qui ont une formation pédagogique. De plus, 4% ont eu une formation à la fois à l'université et à l'école normale.
- 8 enseignants sur 10 se sont, à un moment ou l'autre depuis leur début dans la carrière, inscrits à des cours ou des programmes de perfectionnement. C'est surtout à l'université que le personnel enseignant présentement en exercice s'est perfectionné. À la suite de ce perfectionnement, 21% des enseignants se sont vu reconnaître une année de scolarité supplémentaire, 17% deux années, 12% trois années et 11% quatre années et davantage.

De petites différences...

Il importe de souligner, en guise de conclusion, certains faits. Les enseignants francophones et anglophones sont beaucoup plus semblables que nous pouvions le penser au départ et ceux du secteur privé ne sont pas très différents de leurs collègues du secteur public du niveau secondaire. S'il y a des différences entre les enseignants francophones et anglophones et entre ceux du secteur public et du secteur privé, elles ne sont pas, pour la plupart, associées aux caractéristiques démographiques, so-

cio-culturelles et professionnelles que nous avons étudiées.

Par contre, les variables sexe et niveau d'enseignement se sont souvent révélées fortement associées aux caractéristiques mentionnées de nature démographique, socio-culturelle et professionnelle de sorte qu'elles nous ont permis de constituer des sous-groupes d'enseignants aux contours relativement nets comme en témoignent les faits saillants dégagés.



SOUS PRÉTEXTE D'ANCIENNETÉ, ON GARDE DES INCAPABLES

L'insatisfaction que j'ai face à mon « métier » vient en grande partie du fait de la sécurité d'emploi. Sous prétexte d'*ancienneté* on garde des « *incapables* » en laissant tomber de bons sujets qui ont le grave défaut d'être jeunes. À mon avis, il devrait y avoir une quelconque « *évaluation* » (! ? !) afin de réussir une certaine épuration du milieu. La situation est assez grave puisque j'estime à près de 40% la proportion d'enseignants étant moins efficaces que plus. De là découle une infinité de situations : refus d'évoluer, refus de se perfectionner, refus de comprendre l'enfant, travailler pour l'argent plutôt que pour l'enfant, laisser-aller pédagogique, etc. Je serais curieux de connaître l'opinion de plusieurs professeurs là-dessus. Serait-ce un bon sujet pour une future recherche ?
